



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025

OBJET : CENTRE SOCIAL ET SOCIOCULTUREL DE BRIGNAIS
Subvention 2026

N°2025_137

Date d'affichage de la liste des délibérations : **23 décembre 2025**

Date de transmission en Préfecture : **23 décembre 2025**

Date de mise en ligne : **23 décembre 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **10 décembre 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Jean-Philippe GILLET**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean PETIT - Guy BOISSERIN - Lionel CATRAIN - Florence RICHARD - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Christiane CONSTANT

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Roger REMILLY (à Michèle EYMARD) - Christophe GALLAY (à Anne-Claire ROUANET) - Béatrice VERDIER (à Jessica DIONISIO) - Christine MARCILLIERE (à Jean-Philippe GILLET) - Catherine PEREZ (à Florence RICHARD) - Isabelle WEULERSSE (à Sylvie GUINET)

Membre absent, excusé sans donner pouvoir :

Jean-Philippe SANTONI





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025

Comme chaque année, la Ville a été destinataire de demandes de subventions émanant d'associations locales ou d'associations extérieures à la commune.

Pour rappel, la Convention tripartite d'objectifs et de moyens conclue avec le Centre social et socioculturel de Brignais et la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Rhône a été adoptée en conseil municipal par délibération du 16 novembre 2022.

Pour mémoire, le Centre social développe des projets et des activités autour de plusieurs axes :

- Petite enfance (crèche La Câlinerie)
- Enfance 3-11 ans (accueils de loisirs)
- Jeunesse (activités de loisirs, accueil libre, accompagnement au projet)
- Apprentissage (accompagnement à la scolarité, ateliers sociolinguistiques pour les adultes, action d'éveil maternelle avec l'école André-Lassagne)
- Activités et évènements à destination des adultes et des familles, pour favoriser le lien social (sorties familiales, évènements festifs...)
- Seniors (lien social et prévention de la perte d'autonomie)
- Activités socio-culturelles pour adultes (activités auto-financées)

Le dossier a été examiné par le conseil d'adjoints du 24 novembre 2025 et la commission n°2 « Solidarité et vie scolaire » du 10 décembre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- VOTER le versement d'une subvention de fonctionnement pour le Centre social et socioculturel de Brignais de 476 155 € pour l'année 2026 (dans le respect de la convention tripartite qui prévoit le financement du Centre Social par la ville), déclinée comme suit :
 - Financement au titre du fonctionnement courant : 190 385 €
 - Volet enfance-jeunesse (au titre de la Convention territoriale globale) : 266 640 €
 - Accompagnement à la scolarité au titre du dispositif CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) : 1700 €
 - Compensation des charges hors plafond pour les locaux de la crèche La Câlinerie : 17 430 €
- PRÉCISER que le versement sera effectué mensuellement, sur les six premiers mois de l'année, par sixième du montant global
- DIRE que les crédits nécessaires seront prélevés au chapitre 65 – compte 65748 du budget principal de la commune – exercice 2026

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le secrétaire

Jean-Philippe GILLET

Le Maire

Serge BÉRARD

